



ÉPINGLETTE POUR SERVICES AU YUKON CRITÈRES ET DEMANDE

L'épinglette a pour but de reconnaître les personnes vivant ou ayant vécu au Yukon, et qui ont servi ou qui servent dans les forces armées ou comme premiers répondants. Ces derniers comprennent :

- les ambulanciers;
- les techniciens d'urgence médicale;
- les policiers (GRC ou autre);
- les pompiers;
- les secouristes;
- les membres d'organismes connexes travaillant comme bénévoles ou employés.

Le volet service militaire englobe toutes les branches des Forces armées canadiennes, y compris les Rangers canadiens. Vous ne pouvez recevoir l'épinglette qu'une seule fois.

Critère pour obtenir l'épinglette pour services au Yukon

Pour recevoir l'épinglette, vous devez répondre à l'un ou l'autre des critères suivants :

- être un citoyen canadien et servir ou avoir servi dans les forces armées ou comme premier répondant au Yukon;
- être né au Yukon et servir ou avoir servi dans les forces armées ou comme premier répondant au Yukon ou ailleurs.

Remplir et présenter le présent formulaire pour obtenir une épinglette pour services au Yukon

Prénom	Nom de famille
Adresse	
Téléphone	Courriel
À quels critères répondez-vous pour obtenir l'épinglette pour services au Yukon? Combien d'années avez-vous servi et à quel endroit? (Si possible, fournir un numéro de matricule ou d'identification.)	
Si vous êtes un résident du Yukon, où avez-vous servi?	

Présentez votre demande en personne : 412, rue Main, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B7
ou par courriel : nominations@gov.yk.ca

Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis, utilisés et communiqués en conformité avec l'article 29 c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Ces renseignements sont utilisés pour administrer le programme des épinglettes pour services au Yukon et déterminer l'admissibilité du demandeur. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Kerri Scholz au 867-667-5121 ou, par courriel, à kerri.scholz@gov.yk.ca.